



Renseignement sur séparation en situation de concubinage

Par **Timmyremymichel**, le **23/07/2014** à **23:15**

Je suis en concubinage depuis 3 ans nous avons un fils ensemble j'aimerais partir car je subi des humiliations et je me sens en prison j'aimerais savoir comment procéder quels sont mes droits car la maison lui appartenant (propriétaire) il est capable de ma mettre à la porte a n'importe quel moment que puis je faire dans ces cas la où allez ??

Par **domat**, le **24/07/2014** à **00:01**

bjr,
en union libre, la séparation est libre.
comme vous voulez partir, n'attendez pas qu'il vous mette à la porte.
comme vous n'êtes ni mariés, ni pacsés, vous n'avez aucun lien juridique avec le père de votre enfant et bien sur aucun droit sur le logement qui lui appartient.
par contre il doit subvenir au besoin de votre enfant.
voyez une assistante sociale au plus vite.
cdt

Par **Timmyremymichel**, le **24/07/2014** à **08:10**

Merci de votre réponse mais en tant que père mon enfant et en ayant un logement peut il avoir la garde de mon fils il a 1 ans j'ai peur qu'il me prenne mon fils